

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : agaillard@mairie-marmande.fr

Réf. courrier : KD/AG : 2021.88

Marmande, le 29 novembre 2021

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER MAGDELEINE / BOUILHATS / DISPANS JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

Lieu : maison de quartier de Magdeleine

Début de la rencontre : 18h30

Fin de la rencontre : 20h00

En présence de : Mme Valérie GUILBAUD, élue référente du quartier Magdeleine, Mme Emmanuelle MARCHAND, élue référente du quartier Magdeleine.

7 habitants

Service Citoyenneté : Alain GAILLARD

Cette deuxième rencontre a principalement été dédiée sur les débats tenus lors de la première rencontre.

Avec la venue de nouveaux habitants, un tour de table a permis à chacun de se présenter, ses motivations, ses intérêts à participer à la vie du quartier.

A l'issue de ce temps-là, plusieurs thèmes et ou interrogations ont été évoquées :

- La journée du samedi 8 janvier 2022 sur le thème de la « galette des rois »
- Propreté
- L'occupation de la maison de quartier
- Les dénominations de voies
- Les incivilités routières

1- Animation galette des rois

Suite à la première rencontre des habitants, Mme GUILBAUD, élue référente du quartier, demande à l'assemblée de se positionner par rapport à la journée du samedi 8 janvier autour de la galette des rois.

Le collectif valide l'idée d'organiser de 15h à 18h à la maison de quartier de Magdeleine, un gouter accompagné de la galette des rois.

Des habitants se proposent pour la distribution des flyers à la rentrée de la nouvelle année (le 3 janvier).

Cette manifestation pourra être reportée suivant les mesures sanitaires

2- Propreté

Les habitants se plaignent des déchets qui jonchent les fossés au sein du quartier.

Ils réclament le fait que chaque automobiliste qui transportent leurs déchets vers la déchetterie doivent se déplacer avec une remorque bâchée.

Il est aussi souligné que l'axe du chemin des vigneron est emprunté par de nombreux automobilistes. Cet axe est très étroit et dangereux. Pour cela les habitants demandent un marquage au sol qui puissent délimiter les voies partagées de la chaussée.

A hauteur de l'église se situe un panneau danger traverser enfant. Ce dernier est rarement entretenu (socle bancal, panneau sale).

3- Occupation maison de quartier

L'assemblée relance le manque de disponibilité de la maison de quartier de Magdeleine concernant l'organisation de manifestations.

Les élues proposent d'organiser une réunion afin de caler des dates d'animations (fêtes des vendanges, repas entre voisins, fête de l'école...) sur le prochain planning des réservations de la maison de quartier. (Septembre / juin)

4- Dénominations de voies

Un riverain demande de revoir l'entrée de sa propriété (pose de la boîte aux lettres) d'où la remise en cause du numéro et de sa dénomination.

Une requête sera proposée au service urbanisme.

Certains tracés sur le territoire restent à dénommer. Le secteur en contre bas de la maison de quartier en fait partie. Deux habitants se proposent pour aller à la rencontre des habitants afin de trouver une dénomination adéquate.

5 – Incivilités routières D132

Un habitant soulève un gros danger sur le tracé de la voie communale n°3 qui passe devant l'école de Magdeleine.

En effet, la vitesse des voitures qui empruntent cet axe, limité à 50 km/h, provoque la colère des riverains. Ils réclament plus de contrôle de gendarmerie / police municipale. Un riverain propose la mise en place de ralentisseurs ou bien la pose d'un radar pédagogique afin de sensibiliser les automobilistes.

Commune de Marmande Découpage des Quartiers

